

Questions orales

L'ENVIRONNEMENT

LE LAC MICHIGAN—LE PROJET DE DÉTOURNER DES EAUX AUX ÉTATS-UNIS

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Elle concerne le détournement des eaux des Grands Lacs vers les États-Unis. D'après le ministre, il ne s'agirait que d'une proposition émanant d'un gouverneur d'État et, par conséquent, il est inutile que lui et le gouvernement du Canada prennent actuellement des mesures à ce sujet.

N'est-il pas vrai que le U.S. Corps of Engineers, le service du génie du gouvernement fédéral des États-Unis, étudie actuellement cette question et est sur le point de prendre une décision à ce sujet dans les deux prochaines semaines? Pourquoi le ministre et le gouvernement canadien n'interviennent-ils pas maintenant pour parer la décision que va prendre le U.S. Corps of Engineers?

L'hon. Flora MacDonald (ministre des Communications): Monsieur le Président, il faut bien préciser que le gouvernement canadien a déjà effectué des démarches pour faire connaître sa position. Je voudrais aussi assurer au député que les accords concernant les Grands Lacs remontent à 1909. La Chambre se souviendra peut-être qu'à l'époque il y avait un premier ministre libéral. Depuis lors, tous les accords concernant le bassin des Grands Lacs et les eaux limitrophes ont été conclus dans l'intérêt mutuel des deux pays. Le Canada estime qu'il ne peut y avoir de détournement d'eau sans notre consentement officiel.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, si les démarches du gouvernement canadien ont été si efficaces, le premier ministre suppléant pourra-t-il nous expliquer pourquoi le service du génie de l'U.S. Army continue à étudier la question? Si le gouvernement prend le traité des eaux limitrophes tellement au sérieux, pourquoi n'a-t-il pas immédiatement saisi de cette question la Commission mixte internationale qui agit au nom des deux gouvernements aux termes de ce traité?

L'hon. Flora MacDonald (ministre des Communications): Parce que, monsieur le Président, nous nous sommes adressés directement à Washington et, à notre avis, il est important d'avoir agi ainsi dans le cas présent.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

LE CONTRÔLE DES QUOTAS D'IMPORTATION D'OEUF ET DE CERTAINS POUSSINS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jean-Guy Guilbault (Drummond): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur et concerne le contrôle des importations américaines d'oeufs d'incubation. Plusieurs producteurs m'ont fait des représentations, me disant qu'ils sont inquiets et se demandent pourquoi il ne se fait rien au sujet du

contrôle des importations américaines qui remplacent la production intérieure canadienne.

Est-ce que le secrétaire parlementaire peut assurer à l'Office de commercialisation et à ses membres que des mesures seront prises pour fixer le contrôle des quotas à l'importation d'oeufs et de poussins de poulet à chair, afin que les producteurs puissent planifier leurs investissements et leur production en conséquence, et sécuriser par le fait même toute cette industrie?

[Traduction]

M. John McDermid (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, le gouvernement est au courant des pressions à l'oeuvre dans le secteur des oeufs d'incubation et de la requête faite par l'Office canadien de commercialisation des oeufs d'incubation de poulet de chair. On suppose que les importateurs ont tenté d'établir des niveaux historiques artificiellement élevés au cas où l'on instaurerait des mesures de contrôle.

Je tiens à dire au député que les chiffres globaux d'importation ont diminué de 14 p. 100 au cours des cinq premiers mois de l'année par rapport aux importations de l'année dernière. Même si la production canadienne augmente, le gouvernement tient compte de la requête de l'Office.

* * *

● (1500)

L'ENVIRONNEMENT

LA VALLÉE DU RUISSEAU CARMANAH (C.B.)—LA CONSERVATION DE LA FORÊT D'ÉPINETTES

M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Îles): Monsieur le Président, ma question au ministre de l'Environnement est la suivante: la vallée du ruisseau Carmanah, adjacente au parc national Pacific Rim, contient les épinettes les plus grosses et les plus hautes du Canada—probablement du monde. MacMillan Bloedel a proposé qu'une petite partie de cette vallée soit transformée en parc, de façon à protéger ces grands arbres.

Je voudrais demander au ministre s'il reconnaît l'importance de sauver l'ensemble de cette vallée, pour en faire un écosystème miniature durable, plutôt que de conserver simplement certains des plus grands arbres qui finiront par mourir et tomber. Pourrait-il informer la Chambre de ce que son ministère et le gouvernement ont l'intention de faire pour sauver cette vallée?

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, en ce qui concerne la première partie de la question du député, ma réponse est oui, je reconnais que nous avons là un trésor écologique. Après quelque 15 ou 17 ans de procrastination et de difficultés insurmontables, le gouvernement fédéral, sous notre administration, a finalement confirmé les limites du parc national Pacific Rim et organisé le transfert de terres provinciales à l'État fédéral, lesquelles ont été payées 25 millions prélevés sur les services votés de mon budget. C'est seulement lorsque cela fut fait que nous nous sommes aperçus qu'une autre zone, à l'ouest du parc, était également menacée.